



DOSSIER DE PRESENTATION

© Daniel Rousselot

Exposition

jeudi 28 mars
au 28 avril 2019

LE PARKING BOIS LE PRÊTRE

www.archiLibrairies.com
Renseignements : r.faria@bookstorming.com
Contact presse : jf@architecture-anonyme.com

Vernissage

jeudi 28 mars 2019
dès 19 h

PARKING ET JARDIN À PARIS

Le programme consistait à construire un parc de stationnement enterré de 123 et à aménager un jardin en surface.

Il y a une appréhension à aller sous terre avec tout ce que cela peut véhiculer dans l'imaginaire collectif. A l'espace souterrain est associée l'inconfort d'un espace confiné.

Le parking, qui reste l'une des rares inventions du 20ème siècle, est le plus souvent dépourvu de qualité spatiale,

il est pensé comme un équipement technique dont les parties émergentes (édicules d'accès, rampes et bouches de ventilation) concourent à dégrader l'environnement dans lequel elles s'insèrent.

Réaliser un parking enterré c'est aborder la problématique d'une construction en sous sol, ce qui consiste à penser l'espace en terme de mouvement, de continuité et de confort.

Par le traitement qualitatif des entrées, la transparence, les relations visuelles, la fluidité spatiale, la lisibilité des espaces, la lumière, la signalétique et l'insertion des parties émergentes dans le contexte urbain.

**archi
Lib**

librairie /
galerie
urbanisme / paysage / architecture

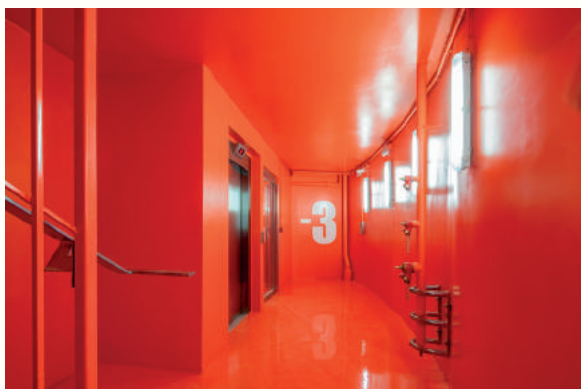
49, boulevard de la Villette,
75010 Paris
+33 (0)1 40 40 41 03
www.archiLibrairies.com

2 11 Colonel Fabien ou Belleville
46 75 Bus lignes / **97** Station Velib'

LE CONTEXTE

Le programme s'inscrit dans le Grand Projet de Renouveau Urbain de la porte Pouchet dans le 17^{ème} arrondissement.

La parcelle se situe au pied de la Tour du Bois le Prêtre dont elle constitue l'assise foncière, elle longe le boulevard du Bois le Prêtre, elle est mitoyenne au cimetière des Batignolles dont la frondaison constitue un élément remarquable du site. La parcelle est délimitée au Sud par le parking végétalisé du funérarium.



LE JARDIN

Le jardin se déploie sur la totalité de la parcelle, il a pour fonction de traitement qualitatif de l'emprise et l'articulation du rez-de-chaussée la tour située à mi-niveau au dessus au boulevard.

Il est organisé en six plateaux qui suivent la déclivité du boulevard du Bois le Prêtre. Ces plateaux sont délimités des « restanques » en formes de courbes.

Le jardin est ponctué d'arbres de petites tailles au dessus de la dalle supérieure (amélanchiers) et de haute tige dans les zones de pleine terre (acer platanoïdes et liquidambers), nous sommes dans un secteur classé en renforcement végétal.

Le jardin se donne à voir depuis les étages de la tour, la déclivité du terrain est marquée par le dessin curviligne des « restanques ».

C'est dans ce cadre végétal que nous avons inséré les accès au parking qui se glissent entre quatre lames miroirs perpendiculaires au boulevard.

Cette implantation maintient la relation visuelle entre la place Pouchet située sur la rive opposée du boulevard et la Frondaison du cimetière qui se présente comme un fond de scène.

Les lames miroirs se fondent dans le paysage par le reflet du jardin. Ce jeu de reflets se prolonge aux accès du parking qui baignent dans un environnement végétal. On pénètre alors dans le parking comme dans une cavité.

LE PARKING

Généralement dans le fonctionnement d'un parking la rampe et l'aire de stationnement sont dissociées. Nous avons pris le parti de les fusionner pour aboutir à un espace en mouvement, fluide et continu qui s'exprimera par le dispositif structurel.

Les caractéristiques géométriques de cet espace vont induire une forme circulaire dans laquelle s'inscrira le mouvement de rotation de la rampe. Confronté à la configuration trapézoïdale de la parcelle, le plan circulaire se transformera pour produire la forme définitive de l'enveloppe, réalisée en paroi moulée.

Le mouvement de révolution inhérent à la rampe se révèle à travers dispositif de poteaux situés dans le noyau central évidé. A cet endroit le plancher s'ouvre et ménage des liaisons visuelles. La géométrie du parking devient lisible de toutes parts, elle est perçue comme un espace unitaire.

La poutraison, par un effet de rayonnement, instaure un rythme régulier que soulignent des lignes de néons. L'effet de rayonnement est accentué par l'implantation des places de stationnement. Cet effet rythmique, ponctué par

des formes souples de couleur, accompagne le parcours dans le parking.

L'unité de traitement des plans et des éléments structurels, en béton, met en exergue la spatialité. Tous ces éléments obéissent au même mouvement de révolution qui concourt à architecturer l'espace.



CONCLUSION

Notre approche a consisté à penser cet espace en termes de mouvement, de continuité et de confort.

Pour le mouvement par le modelage de l'espace, et le travail sur la structure

Pour la continuité, par la fluidité spatiale Nous avons évité toutes ruptures brutales dans l'espace de cheminement, nous avons établi des transitions entre l'intérieur et l'extérieur.

Pour le confort, par un travail sur les accès, la lumière, le repérage, la lisibilité des espaces.

Construire en sous sol consiste évidemment à creuser

De ce fait l'espace prend la forme de sa structure modelé par l'Architecture,

Construire en sous sol c'est passer de l'objet à l'espace.



La galerie

Destinée aux professionnels soucieux de montrer leurs travaux et les préoccupations qui les traversent, la galerie d'exposition de la librairie archiLib répond aux besoins d'expression des acteurs du monde de l'architecture, du paysage et de la ville contemporaine, ainsi qu'aux questionnements de citoyens de plus en plus désireux de mieux comprendre l'environnement auquel ils appartiennent.

49, bd de la Villette, 75010 Paris
t/ + 33 (0) 1 4225 1558 / www.archilibrairies.com

Accès : métro Colonel Fabien ou Belleville

Horaires : du mardi au samedi de 13h à 19h. Fermeture les dimanche, lundi et jours fériés - entrée libre